

( N° 17. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Hendschel, ancien militaire, domicilié à Louvain.**

*(Voir le N° 52 de la Chambre des Représentants, session 1846-1847.)*

---

MESSIEURS,

Par requête du 24 mars 1846, le sieur Jean Hendschel, né à Seves, canton des Grisons (Suisse), le 28 octobre 1816, sollicite la naturalisation ordinaire. Il appuie cette demande : 1<sup>o</sup> sur ce qu'il est arrivé en Belgique à l'âge de neuf à dix ans comme enfant de troupe ; son père était à cette époque sergent dans un régiment Suisse au service des Pays-Bas, et devint sous-lieutenant dans l'armée Belge, le 10 mars 1831 ; au décès de celui-ci sa mère Ursule Ladner fut pensionnée le 22 septembre 1845.

2<sup>o</sup> Sur ce qu'il a servi pendant six ans et huit jours comme milicien au 2<sup>e</sup> régiment des chasseurs à cheval ; fut régulièrement congédié, le 1<sup>er</sup> mars 1846 ;

3<sup>o</sup> Sur ce qu'il désire obtenir du Gouvernement un emploi dans la douane ou dans l'administration du chemin de fer ;

4<sup>o</sup> Sur ce que les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder la naturalisation.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 8 février 1847, par 41 suffrages contre 12.

Le Chev. P. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.